



LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION : COMMENT EN VENIR À BOUT ?

PRÉSENTATION DE TRAVAUX MENÉS PAR LES ÉLU-E-S ÉCOLOGISTES
AU PARLEMENT EUROPÉEN

LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION : COMMENT EN VENIR À BOUT ?

De nouvelles estimations publiées cette année révèlent la somme d'argent astronomique perdue à cause de la corruption dans l'Union européenne : entre 179 et 990 milliards d'euros par an. Mais il ne s'agit pas seulement d'argent, la corruption c'est aussi une question de justice. C'est une violation révoltante du principe d'égalité. Par la corruption, des individus s'accaparent des pouvoirs, de l'argent, et des avantages. Un pouvoir et de l'argent qui devraient revenir aux citoyen-ne-s.

Parce que les angles d'attaque du problème sont nombreux, nous avons besoin d'une mobilisation massive de celles et ceux qui sont prêt-e-s à relever le défi. La bonne nouvelle, c'est qu'il y a une multitude de façons de faire la différence et de contribuer à l'éradication de la corruption. Cela va du travail journalistique au travail de campagne, de sensibilisation, à la formation des autorités et du système judiciaire, jusqu'à exiger le changement des lois qui permettent la corruption et la libre circulation de ces fonds dans notre système financier. Dans la lutte contre la corruption, chacun-e peut faire la différence.

Nous vous présentons donc ici les travaux que nous menons, à notre échelle d'élue-e-s au Parlement européen pour lutter contre la corruption.



1. LA TRANSPARENCE : UN DROIT FONDAMENTAL QUI EMPÊCHE ÉGALEMENT LA CORRUPTION

La transparence est le principal élément de dissuasion car elle rend plus ardu pour les individus corrompus de s'en tirer impunément. Les chances de les prendre en défaut augmentent si le droit à l'information est correctement appliqué. Sur ce point, nous travaillons dans les institutions de l'Union européenne non seulement pour défendre, mais également pour améliorer les pratiques de transparence: la transparence dans la manière dont les décisions sont prises, l'argent dépensé et le droit de l'Union appliqué - ou non.

- **La défense du droit d'accès aux études scientifiques portant sur les effets des produits chimiques.** Michèle RIVASI et trois autres député-e-s européen-ne-s Verts/ALE [ont saisi la Cour de justice de l'Union européenne](#) pour réclamer plus de transparence de la part de l'Autorité européenne de sécurité des aliments (dont l'acronyme anglais couramment utilisé est EFSA). Les études sur lesquelles l'EFSA s'est fondée pour conclure que le glyphosate - un des herbicides les plus utilisés au monde - n'est pas cancérigène, contredisent notamment les conclusions du Centre international de recherche sur le cancer, l'agence spécialisée de l'ONU dont la science est basée sur des études publiées dans des revues scientifiques avec des comités de lecture.

Dans l'Union européenne, les entreprises qui demandent une autorisation pour vendre leurs produits ont la responsabilité d'effectuer elles-mêmes les tests afin de vérifier que ces produits sont propres à la vente. Cependant, ces études n'ont pas besoin d'être publiées pour être recevables par l'EFSA. Nous avons demandé à pouvoir les consulter afin de les soumettre à un examen scientifique de pairs, mais l'EFSA nous a refusé l'accès à quasiment tous les documents, protégeant ainsi les intérêts commerciaux de ces entreprises.

Nous avons porté l'affaire devant la Cour de justice de l'Union européenne car nous sommes convaincus qu'il y a un intérêt public supérieur dans ces études qui justifie de les rendre publiques. Nous sommes aussi certains du fait qu'elles entrent dans le champ d'application du droit d'accès à l'information environnementale. Ce droit implique que les études couvrant les émissions environnementales soient rendues publiques, conformément à la Convention internationale et au Règlement d'Aarhus.

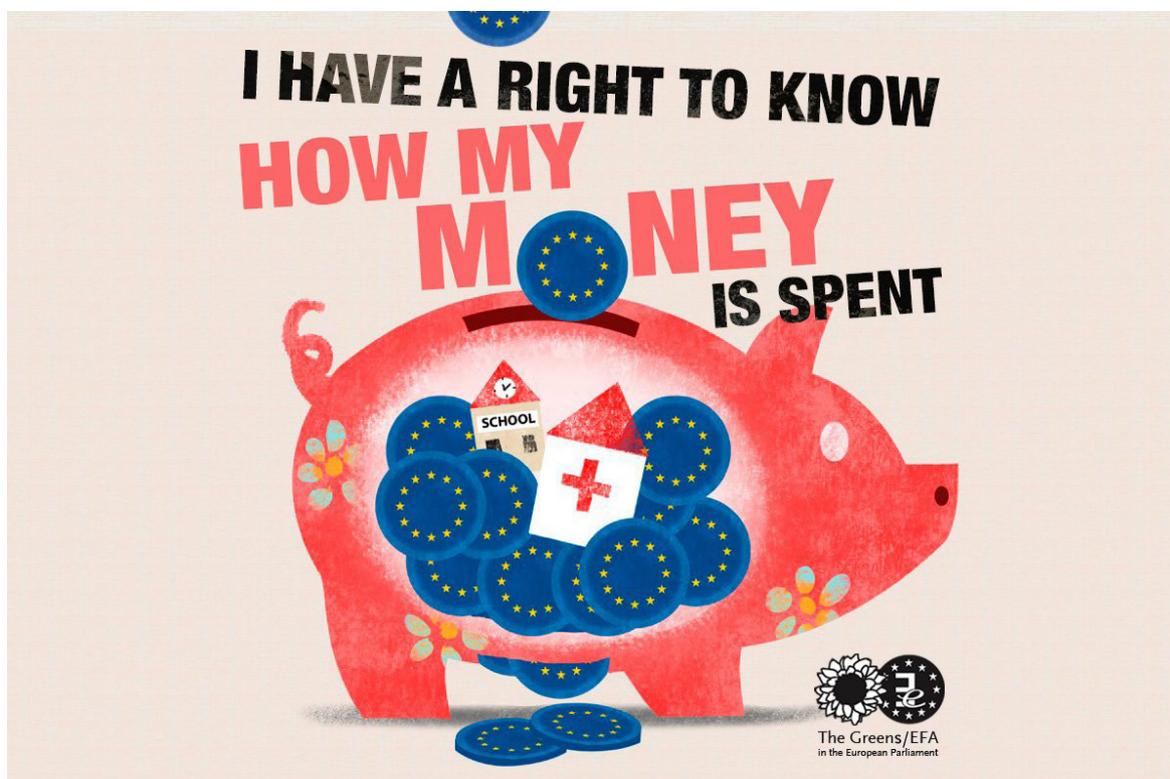
- **Renforcer le droit d'accès aux documents.** Nous militons pour un meilleur accès du public à l'information, y compris par le renforcement des règles européennes d'accès aux documents. Nous œuvrons également pour que le Conseil - composé des États membres de l'UE - rende plus transparent son processus de prise de décision. Vous pouvez lire ici (en anglais), par exemple, [notre récente proposition](#) en réponse à la consultation publique sur la transparence du Conseil organisée par l'Ombudsman. Le processus reste ouvert jusqu'à la date limite du 31 décembre, ce qui signifie que [vous pouvez vous aussi soumettre une proposition](#) !

2. LE CONTRÔLE DES DÉPENSES EFFECTUÉES

Nous faisons pression pour obtenir plus de transparence et de contrôle sur la manière dont les fonds publics sont utilisés - soit par les bénéficiaires de ces fonds soit par les fonctionnaires et les représentants de l'UE. Si les systèmes de contrôle des dépenses sont trop laxistes, cela facilite de fait la corruption.

- **Les eurodéputés et les indemnités couvrant les frais de bureaux.** Nous avons poussé le Parlement européen à adopter des règles consolidées au regard des quelques 4000 euros que les eurodéputés reçoivent pour les frais de gestion de leurs bureaux. Nous voulons que les eurodéputés reçoivent ces fonds sur un compte bancaire séparé, conservent les factures et mettent en place des contrôles aléatoires pour s'assurer que les comptes sont tenus correctement.

Le Parlement européen travaille sur de nouvelles règles sur l'utilisation de ces fonds, et nous continuerons à exiger l'adoption des standards plus stricts en matière de transparence et de contrôle. Comme nous sommes lassés d'attendre l'adoption de tels changements par tout le Parlement, nous avons aussi mis en place [notre propre politique interne \(texte en anglais\)](#) sur la transparence de ces indemnités de frais généraux, qui a été source d'inspiration pour le budget 2018 du Parlement européen en novembre 2017.





3. ÉTHIQUE, INFLUENCE INDUE ET CONFLITS D'INTÉRÊTS

La corruption prospère là où persiste une culture des conflits d'intérêts, qui devient possible quand les règles d'éthique qui s'appliquent aux fonctionnaires sont trop faibles ou ne sont pas correctement appliquées. Dans le contexte de l'Union européenne, nous proposons des changements aux Codes de conduite qui s'appliquent aux décideurs et décideuses, en plus d'une meilleure régulation des lobbyistes, de façon à ce qu'il n'y ait pas de trafic d'influence ou de prise de décision biaisée.

- **Le Code de conduite des membres du Parlement européen et de la Commission.** Les commissaires et eurodéputé-e-s sont tenu-e-s par des Codes de conduite spécifiques de déclarer publiquement leurs intérêts financiers et de s'abstenir de prendre part à certaines activités lorsqu'elles donneraient lieu à un conflit d'intérêt. Nous exigeons toutefois des règles plus strictes afin que par exemple, les eurodéputé-e-s et commissaires ne puissent pas exercer immédiatement en tant que lobbyistes une fois qu'ils quittent les institutions européennes. Actuellement, les commissaires sont visés par une période de carence de 18 mois [mais les eurodéputé-e-s n'y sont pas contraint-e-s](#).

Vous pouvez en apprendre davantage sur notre travail pour [réformer le Code de conduite des députés ainsi que celui des commissaires](#).

Nous avons en outre réussi à renforcer la surveillance exercée par le Parlement vis-à-vis des conflits d'intérêts potentiels que les commissaires ou candidats pourraient avoir, grâce à [un rapport soumis par Pascal DURAND](#).

- **Création d'une Haute Autorité européenne pour la transparence.** Le respect des différents codes de conduite des institutions n'est pas contrôlé de manière indépendante. Les membres du comité d'éthique de la Commission sont nommés par la Commission et les membres du comité consultatif d'éthique du Parlement européen est composé de député-e-s européen-ne-s. Afin de garantir réellement que les responsables publics ne font pas l'objet de conflit d'intérêt et exercent donc leurs fonctions ou leurs mandats de manière indépendante, nous réclamons la mise en place d'un organe indépendant pour superviser ces règles d'éthique, vérifier les intérêts financiers et imposer des sanctions en cas de violation des règles.

- **La transparence sur les réunions avec les groupes de pression.** Inclure la transparence en matière de lobbying dans un article sur la corruption a du sens. Bien qu'il soit normal dans un processus démocratique de faire connaître son point de vue aux législateurs, il convient de ne pas franchir la limite entre l'activité de lobbying et l'influence induite. C'est pour cette raison que nous exigeons la transparence et des règles claires définissant le cadre des rencontres entre les décideurs et les groupes de pression.
- **Transparence, responsabilité et intégrité dans l'Union européenne :** nous avons réussi l'année dernière à négocier des changements des règles parlementaires (Règlement intérieur) qui interdisent enfin aux eurodéputés d'exercer en tant que lobbyiste par ailleurs. Nous sommes également parvenus à introduire une nouvelle règle permettant au Parlement européen de retirer aux lobbyistes leurs badges d'accès si comme dans les cas de [Monsanto](#) ou [Caterpillar](#), ils refusent de coopérer en n'accédant pas aux demandes d'auditions ou en refusant de fournir des preuves.

Un rapport écologiste sur la transparence dans les institutions de l'Union européenne a été adopté par le Parlement en septembre 2017 après des mois de négociations et plusieurs tentatives de retardement, venant en particulier du groupe des chrétiens-démocrates (PPE). Ce rapport servira désormais de base à la mise en place de changements clés par les institutions afin qu'elles deviennent plus transparentes et responsables devant les citoyens. [Cliquez ici pour en savoir plus.](#)



- **La réforme du Registre de transparence de l'Union européenne.** Nous avons bataillé au Parlement européen pour promouvoir la publication des rencontres entre les fonctionnaires européens y compris les eurodéputés, et les lobbyistes. Nous avons poussé le Parlement à adopter une position ambitieuse incluant les restrictions des réunions avec les lobbyistes qui refusent d'être inscrits dans le Registre. Nous attendons actuellement que les États membres de l'Union européenne s'accordent sur leurs positions pour les réformes à venir du Registre de transparence et espérons qu'ils adopteront un mandat de négociations avant la fin de l'année. Nous avons déjà encouragé nos collègues à devenir plus transparents sur ces négociations et nous nous sommes engagés à publier des résumés de chaque réunion entre le Conseil, la Commission et le Parlement.
- **Le calendrier des lobbyistes :** étant donné la forte résistance exercée par les membres du Parlement européen des groupes politiques les plus puissants, nous avons décidé de donner l'exemple et avons déjà adopté notre politique de transparence vis-à-vis des lobbyistes au sein du groupe des Verts/ALE. La majorité de nos membres utilisent une plateforme libre gérée par Transparency International EU qui lie leur agenda officiel à leur site et publie leurs réunions avec des groupes d'intérêts, automatiquement et en temps réel. Vous pouvez consulter notre liste des réunions avec ces groupes ici: <https://lobbycal.greens-efa-service.eu/all/>

Ce logiciel a également été choisi par la municipalité de Paris, et nous espérons que son utilisation s'étendra encore !

Vous pouvez en apprendre davantage sur notre travail sur la transparence en matière de lobbying, l'intégrité et l'éthique, <https://www.greens-efa.eu/fr/article/news/european-parliament-timidly-improves-transparency-integrity-and-ethics/>

4. BLANCHIMENT DES CAPITAUX

- **La directive européenne anti-blanchiment.** En Commission parlementaire des Libertés civiles, Justice et Affaires intérieures (LIBE) nous avons ouvert la voie de la législation européenne sur le blanchiment des capitaux. Nous voulons l'introduction de mesures strictes concernant les sociétés écrans qui, en l'absence d'encadrement, jouent un rôle majeur dans des activités de corruption. de rendre plus difficiles les activités de corruption pour les sociétés fictives.

Ceux qui sont impliqués dans des activités de corruption tenteront toujours de dissimuler les gains et actifs obtenus frauduleusement, et de blanchir les revenus de ces activités criminelles. C'est pourquoi nous avons besoin de transparence, afin d'éclaircir qui sont les propriétaires effectifs derrière les entreprises et les sociétés fiduciaires; informations que nous souhaitons accessibles au public.

Nous voulons contraindre davantage les intermédiaires financiers et entreprises concernés à introduire des contrôles sur l'argent dont ils disposent, au moyen d'exigences de "diligence raisonnable" plus strictes, mais aussi en s'assurant que les personnes politiquement exposées et leurs actifs soient exempts de toute corruption.

Les négociations en trilogue entre le Parlement, le Conseil et la Commission sont en cours mais il est incertain qu'un accord final sera trouvé en 2017. Et pour cause, des pays s'opposent à l'idée d'exiger une plus grande transparence des sociétés fiduciaires et les entreprises, notamment le Royaume-Uni, Chypre, l'Irlande, Malte et le Luxembourg. Certains vont même jusqu'à proposer que les entreprises et sociétés fiduciaires étrangères ne soient pas visées par les nouvelles règles, ce qui créerait une faille juridique béante.

Nous continuerons ainsi à œuvrer pendant les négociations pour que les réformes à venir de la Directive anti-blanchiment empêchent la circulation dans notre système financier des revenus tirés des crimes et de la corruption.

- **La Commission d'enquête sur les Panama Papers :** nous sommes une des forces politiques ayant joué un rôle moteur dans la création de la Commission d'enquête au Parlement européen à la suite du scandale des Panama Papers, qui ont (encore une fois) révélé les pratiques de fraude et d'évasion fiscales de grande ampleur menées par les riches et les puissants. Eva JOLY et Pascal DURAND en sont membres.

Le 13 décembre 2017, le Parlement européen votera sur le rapport final de la Commission et nous faisons tout pour qu'elle émette des recommandations précises et ambitieuses pour combattre le blanchiment des capitaux et l'évasion fiscale. Parce que les forces conservatrices au Parlement sont réticentes à l'idée de changer le système actuel, nous avons lancé une campagne pour les interpeller et les encourager à défendre l'intérêt public. [Cliquez ici pour en savoir plus](#), et rejoignez notre campagne en envoyant un [tweet](#) ou un [courriel](#) aux eurodéputés réticents !

5. LA LIBERTÉ DES MÉDIAS ET LE JOURNALISME D'ENQUÊTE

La liberté des médias, leur pluralisme et leur indépendance sont des prérequis indispensables à une démocratie saine. Les journalistes exercent un contrôle clé dans le système d'équilibre des pouvoirs. Ils contribuent à la lutte contre la corruption et contre les abus de pouvoir.

En théorie au moins. En pratique cependant, les pressions commerciales, le phénomène de concentration des médias, les chefs d'États et oligarques prenant le contrôle de la presse, de même que les menaces psychologiques et physiques, les peines de prison, sont des menaces qui font du journalisme une profession de plus en plus risquée. [Un rapport récent](#) a conclu que la liberté des médias dans le monde a atteint son plus bas niveau depuis au moins une décennie.

Nous travaillons dur afin de trouver une solution à l'éventail de problèmes auxquels font face les journalistes qui s'efforcent de faire leur travail, en commençant par évaluer les différents modèles de financement qui pourraient garantir l'indépendance et la liberté des journalistes, ainsi que le temps pour faire des reportages de fonds.

- **Le financement du journalisme d'investigation** : l'année prochaine, grâce à une proposition soumise par le groupe des Verts/ALE, la Commission européenne offrira des bourses d'un montant total de 500.000 euros via le [Centre Européen pour la Liberté de la Presse et les Médias](#). Ce centre lancera un appel à propositions aux équipes de journalistes afin de financer leur travail d'investigation transfrontalier.
- **Un prix européen du journalisme** : suite à l'assassinat choquant à Malte, en plein jour, de la journaliste qui avait travaillé pour révéler la corruption et le crime organisé, nous demandons la création par le Parlement européen d'un prix annuel qui honorerait Daphne Caruana Galizia. Il serait décerné à des journalistes remarquables et conférerait une reconnaissance bienvenue, des fonds ainsi qu'un soutien aux réseaux afin de permettre aux journalistes de continuer leur travail indispensable.

Nous estimons urgent qu'une enquête approfondie soit menée sur le meurtre de Daphne Caruana Galizia, de même que des progrès réels soient enregistrés pour mettre fin au rôle que joue Malte dans le système global d'évasion et d'évitement fiscaux. Nous apportons également [notre soutien à la famille de Daphne Caruana Galizia](#), qui réclame la démission du gouvernement maltais.

- **Atteindre les journalistes, les nouveaux médias et les universitaires.** Ensemble avec ceux et celles qui mènent des enquêtes sur le terrain ou qui sont les premier-e-s à pâtir des pressions exercées sur les journalistes, nous souhaitons créer des politiques qui offriraient une alternative viable aux modèles actuels des médias qui parfois reposent trop sur la publicité, souffrent de pressions politiques ou commerciales, ou imposent trop de restrictions aux journalistes. Si vous souhaitez travailler sur ces sujets, contactez-nous !

6. LA PROTECTION DES LANCEURS D'ALERTE

La protection des lanceurs d'alerte reste un facteur important de la liberté d'expression en agissant comme élément de dissuasion contre la corruption, et en contribuant à la poursuite en justice des cas de corruption grâce aux preuves fournies.

Jusqu'à 40% des cas de fraude avérés sont découverts grâce aux lanceurs d'alerte. De plus, [une récente étude publiée par la Commission européenne](#) a montré que 5,8 à 9,6 milliards d'euros chaque année pourraient être récupérés si une protection adaptée des lanceurs d'alerte existait dans l'Union européenne - et encore, cela ne prend en compte que les marchés publics.

Conjointement avec les syndicats, les organisations de la société civile, les journalistes et lanceurs d'alerte, nous faisons campagne afin que la Commission propose enfin une loi européenne qui assurerait des standards minimum de protection pour les lanceurs d'alerte, aussi bien dans le secteur privé que public. À cela, nous souhaitons ajouter la garantie que tous les lanceurs d'alerte soient protégés dès lors qu'ils ou elles révèlent des informations d'intérêt général et ce, quel que soit le secteur concerné, qu'il s'agisse de crimes environnementaux, de violations des droits humains, des droits des consommateurs et des patients.

Nos efforts de campagne ont jusque-là porté leurs fruits. Depuis que nous avons rédigé notre propre projet de loi (une directive) en mai 2016, le Parlement européen a préparé deux rapports appelant spécifiquement à une protection des lanceurs d'alerte au niveau de l'Union européenne, et le Conseil européen a publiquement déclaré son soutien. Ceci a incité la Commission européenne à organiser une consultation publique et préparer une étude d'impact. Ce sont là les premières étapes à suivre avant de proposer une législation.

Les résultats de la consultation publique ont montré un appui écrasant à une législation européenne qui fixerait des normes communes de protection des lanceurs d'alerte à travers l'Union européenne avec 5700 réponses à la consultation: les individus soutiennent l'idée à 96% et les organisations à 84%.

Le mardi 6 décembre, un groupe transpartisan d'eurodéputés et d'organisations de la société civile a [organisé une protestation devant les bâtiments de la Commission](#), réclamant la mise en place dès que possible d'une protection des lanceurs d'alertes, et qui soit à la hauteur des enjeux. Voir ici.

La balle est désormais dans le camp de la Commission et nous continuerons à exercer une pression afin de s'assurer qu'elle présente une proposition ambitieuse avant qu'il ne soit trop tard et que la dynamique de changement ne s'épuise.



7. POURSUIVRE LES CAS DE CORRUPTION

Une des façons les plus efficaces de faire disparaître la corruption est d'en finir avec l'impunité à laquelle elle est souvent associée. Dans de nombreux pays, la corruption est un double scandale puisque les juges sont incapables de poursuivre les criminels et de les amener devant la justice, donnant dès lors l'impression aux citoyens que l'État de droit a également été corrompu.

- **Mettre en place un Procureur Général européen** : afin d'en finir avec l'impunité des cas de corruption, qui peuvent être difficile à poursuivre en justice dans l'Union européenne car cela requiert une coordination efficace entre les différentes juridictions et les organismes chargés de l'application de la loi, nous encourageons (nous avons soutenu ? Le truc est voté, on attend juste la mise en oeuvre) la création d'un Parquet européen avec un Procureur européen qui lutterait contre la corruption et la fraude (entre autres) affectant l'argent public européen.

Cela n'a pas été une tâche facile: plusieurs États-membres s'opposent à l'idée d'un organe indépendant au niveau de l'Union européenne qui aurait la responsabilité d'enquêter sur les infractions liées aux fonds européens. Ce parquet européen a ainsi été approuvé par 20 des États membres européens, 8 États préférant malheureusement rester en retrait : le Royaume-Uni, l'Irlande, le Danemark, la Suède, les Pays-Bas, la Pologne, la Hongrie et Malte.

Cependant, cette initiative inédite permettra des enquêtes plus approfondies sur des crimes tels que l'utilisation frauduleuse des fonds européens, la corruption sur les projets transfrontaliers de construction, ou la fraude à la TVA transfrontalière, qui sont estimés à 50 milliards d'euros chaque année dans l'Union européenne. Les enquêtes seront menées en étroite coopération avec les procureurs des États membres, et devraient permettre de récupérer des milliards d'euros usurpés aux contribuables européens.

